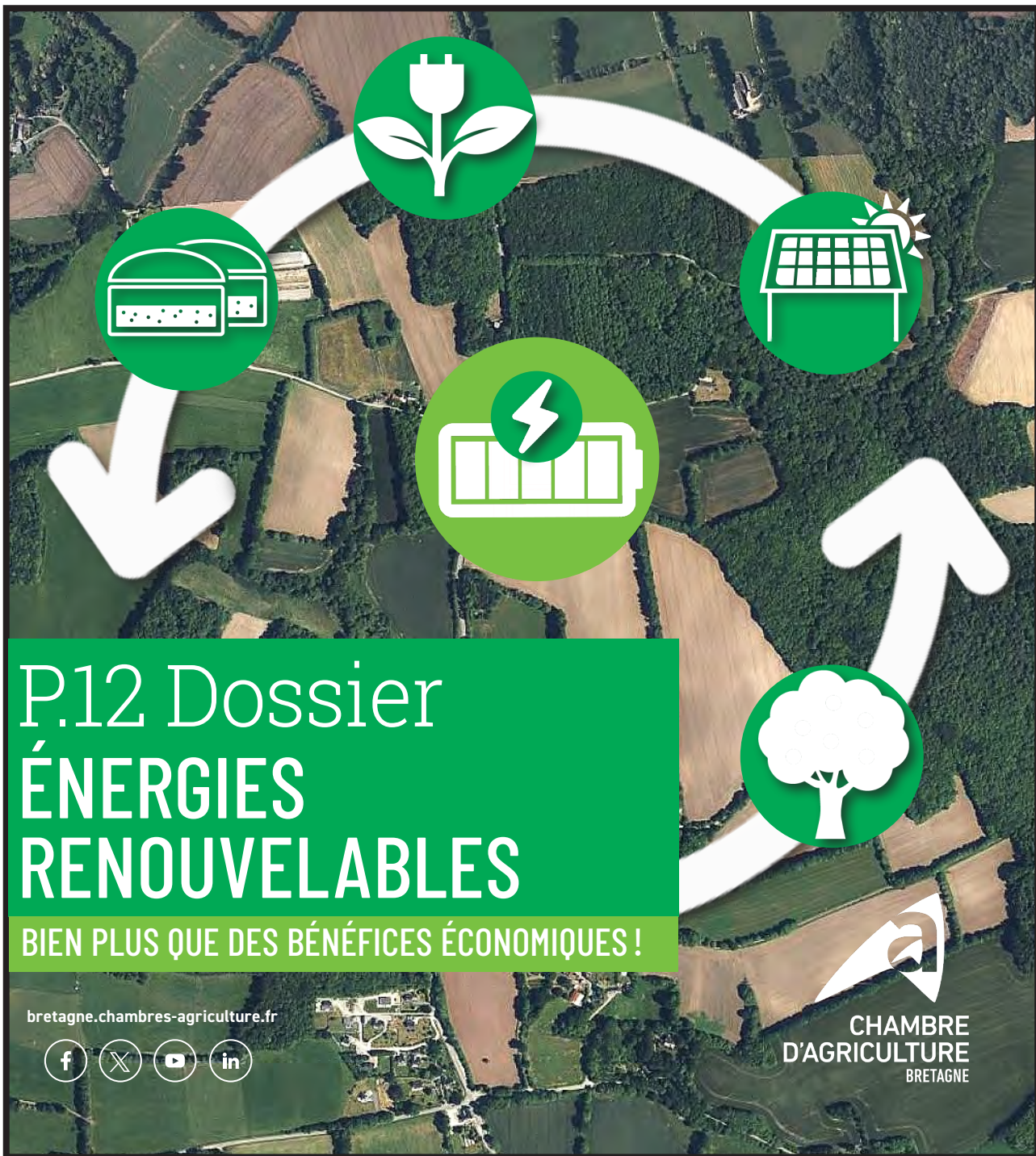




P.12 Dossier ÉNERGIES RENOUVELABLES

BIEN PLUS QUE DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES !

bretagne.chambres-agriculture.fr


CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE

ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#29 Sommaire



P 04 STATION DE CRÉCOM

P 04 PASSEPORTS SURNUMÉRAIRES

P 05 UN GAZODUC DE 98 KM EN BRETAGNE

P 06 L'ACCUEIL DU SALARIÉ

P 06 CONTRAT DE VENTE DES PRODUITS

P 07 PARLONS-EN : OSER LA MÉDIATION

P 07 RÉAGIR EST À L'ÉCOUTE!

P 08 ACCOMPAGNEMENT « DÉCLARATION PAC »

P 10 LA FILIÈRE PORCINE EN EUROPE

P 12 DOSSIER : ÉNERGIES RENOUVELABLES

P 18 LES GROUPES 30 000 EN BRETAGNE

P 20 MÉTEIL ENSILAGE PRÉCOCE

P 22 LE PASSAGE EN MONOTRAITE

P 24 AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS

P 26 DES ADDITIFS DANS LES LISIERS DE PORC

P 27 SE PRÉPARER AUX COUPS DE CHALEUR

P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS

P 31 LES « PROFILS ÉNERGIE CLIMAT »

P 32 LA DIRECTIVE EUROPÉENNE IED 2.0

P 33 L'AGROÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN

P 33 GROUPE 30 000 RÉ'S'AGRI QUESTEMBERT

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Laurent Kerlir
Président de la Chambre
d'agriculture de Bretagne

Une confiance renouvelée qui nous engage

Les forces vives de l'agriculture ont élu leurs représentants aux Chambres d'agriculture pour six ans. Chaque génération d'agriculteurs a connu des défis. Ceux qui se présentent aujourd'hui sont plus nombreux, plus vastes et plus interdépendants. Ils évoluent à un rythme accéléré, rendant plus difficile notre capacité collective à nous projeter.

Or, nous avons besoin de temps et d'espaces collectifs. Ils sont essentiels pour faciliter le renouvellement des générations, renforcer le poids des producteurs dans leurs relations commerciales, préserver le foncier indispensable à la production agricole et nous faire entendre dans les instances où des injonctions s'expriment à l'égard des agriculteurs et de leurs pratiques.

Ces espaces et ce temps, c'est à l'échelle de nos territoires qu'il faut les organiser. Les Chambres d'agriculture en Bretagne sont structurées pour cela.

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

CANDIDATEZ AU CONCOURS TRUCS ET ASTUCES

• Du 15 janvier au 31 mars

Chambre d'agriculture de Bretagne

FORUM DES CIRCUITS COURTS

• Le 3 juin

à Rennes (35)

• Les 4 et 5 juin en webinaires

PORTES OUVERTES INNOV'ACTION

• Du 17 au 19 juin

Dans toute la Bretagne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES

le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Gabrielle Joly

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Marion Dutrançois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées.

Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen.

Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502

ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



Vie des Stations

La station de Crécom fait peau neuve

DÉSAMIANTAGE ET DÉMOLITION ACHEVÉS

Dans le monde de la construction, un paradoxe se cache fréquemment derrière chaque nouveau projet : avant de bâtir, il faut parfois détruire. La station expérimentale de Crécom en est une parfaite illustration.

Afin de préparer le terrain qui va accueillir un bâtiment alternatif porcin, la station porcine de la Chambre d'agriculture de Bretagne a engagé la destruction de sept bâtiments et de cinq silos. Cette intervention minutieusement planifiée et exécutée a été confiée à l'entreprise Rault TP, de Plélo.

LA PREMIÈRE PIERRE

Après une première étape de désamiantage, la démolition proprement dite



a été menée à l'aide d'une pelleteuse Caterpillar 323, équipée d'une puissante pince à béton. L'intervention a été réalisée en une semaine, laissant derrière elle trois imposants tas de béton. Cette démolition est une étape réfléchie dans le processus de réaménagement. Chaque bloc de béton, chaque débris, représente non pas une fin, mais un nouveau commencement.

Les débris ont été évacués via une benne tout-venant. Un volume de 2000 m³ de béton a été concassé et fera office de cailloux pour le terrassement. La destruction est effectivement souvent la première pierre d'un nouveau projet.

Claudie Guyomarc'h

claudie.guyomarch@bretagne.chambagri.fr
<https://tinyurl.com/station-crecom>



La puce à l'oreille

Élevages bovins

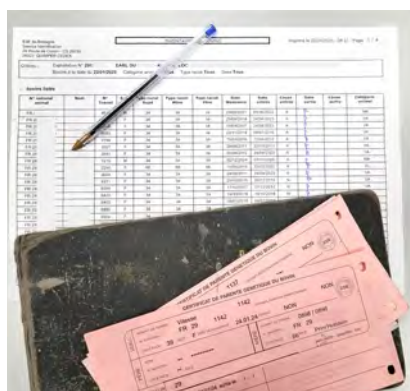
QUE FAIRE DES PASSEPORTS SURNUMÉRAIRES ?

Si vous détenez un passeport pour un bovin qui n'est plus sur votre exploitation, retournez-le à l'EdE. Conserver des passeports surnuméraires peut entraîner des anomalies lors des contrôles d'identification, où l'administration s'assure de la cohérence entre les animaux présents et leurs passeports.

En tant qu'éleveur de bovins, il est en effet essentiel de gérer correctement les passeports de vos animaux pour en assurer la traçabilité. Chaque naissance déclarée entraîne l'édition d'un passeport par l'Établissement de l'Élevage (EdE). Ce passeport, appelé carte rose, contient les informations d'iden-

tification du bovin telles que le numéro d'exploitation de naissance, le numéro d'identification, la date de naissance, le sexe, le type racial et le numéro de la mère. Il est accompagné de l'Attestation Sanitaire à Délivrance Anticipée (Asda), ou carte verte. Cette dernière renseigne sur la qualification sanitaire de la dernière exploitation où se trouve le bovin et indique également les détenteurs successifs de l'animal.

Chaque bovin doit avoir un passeport et une carte verte qui lui correspond et ne doit jamais circuler sans ces documents. En cas d'erreur dans les informations inscrites sur le passeport, renvoyez le



passport original à l'EdE pour correction. Et si vous perdez un passeport, demandez un duplicata.

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Un gazoduc de 98 km traverse le Centre-Bretagne

LES AGRICULTEURS ACCOMPAGNÉS DU TRACÉ À L'APRÈS-CHANTIER

Dans le cadre du projet de gazoduc « Renforcement Bretagne Sud », la Chambre d'agriculture a été impliquée pour minimiser les impacts de ce chantier sur les exploitations agricoles.

GRTgaz*, gestionnaire des infrastructures de distribution de gaz en France, a proposé la construction d'un gazoduc de 98 km dit « Renforcement Bretagne Sud », visant à acheminer le gaz entre Pluvigner et Landivisiau et à sécuriser l'approvisionnement de la nouvelle usine de production d'électricité. Les travaux se sont déroulés de 2019 à 2021. Tout n'a pas été sans problème, mais dans l'ensemble le point de vue agricole a pu être considéré.

L'AGRICULTURE PRISE EN COMPTE

La volonté du maître d'œuvre a été de chercher à minimiser l'impact du chantier sur l'agriculture. Dès 2013, GRTgaz a signé une convention d'accompagnement du projet avec la Chambre d'agriculture. Elle visait à mettre en place un dispositif rigoureux comprenant des études agronomiques, des estimations d'impacts, la négociation d'une



La construction d'un gazoduc entre Pluvigner et Landivisiau a été accompagnée d'un suivi de la restauration des parcelles dans leur état d'origine.

200
exploitations
concernées

grille de dédommagement, le suivi des travaux et la garantie d'une remise en état des parcelles après le chantier. Celles-ci ont été observées pendant trois années après leur restitution pour vérifier si elles sont revenues dans leur état d'origine.

Caroline Lunven et Youenn Gloaguen

caroline.lunven@bretagne.chambagri.fr

**Depuis le 30 janvier 2025, GRTgaz est devenu NaTran.*



Il a dit

JEAN-PIERRE LE MASLE

Agriculteur à Inguiniel (56)

« Le gazoduc traverse notre exploitation depuis sa pose en 2021. À la suite des travaux, Anne-Gaël Brouard, conseillère agronome de la Chambre d'agriculture, a suivi pendant 3 années le retour à une fonctionnalité normale du sol en comparant la zone de travaux et le reste des parcelles. Les observations montrent que, sur mes parcelles, les travaux ont été menés dans de bonnes conditions, la structuration du sol a été respectée à la fermeture de la tranchée. Aujourd'hui le fonctionnement de la parcelle est revenu à la normale. »



EN SAVOIR PLUS

Le tracé du chantier, la remise en état et un entretien avec Sophie Jezequel en tant qu'élue de la Chambre d'agriculture :

<https://tinyurl.com/gaz-bzh-sud>



Métiers

L'accueil du salarié

UNE ÉTAPE CLÉ !

« Le premier jour, je leur parle de mes valeurs ! » Stéphane Charrier, éleveur laitier en Ille-et-Vilaine, a surpris le public de la journée départementale du comité Égalité-Parité le 15 octobre 2024 à Rennes.

LA PREMIÈRE JOURNÉE EST ESSENTIELLE

Pour cet agriculteur, la première journée est une étape essentielle dans la relation qui va s'instaurer avec le potentiel collaborateur. « Et je fais pareil, que ce soit avec un salarié, un apprenti, ou un stagiaire. On ne sait jamais, le stagiaire d'aujourd'hui est peut-être le salarié de demain... ou bien la personne qui me remplacera pendant les vacances. »

PAS UN SIMPLE TOUR D'ÉLEVAGE

L'accueil ne se résume donc pas à une simple visite de l'élevage ou du parcel-

laire. « Je prends le temps d'expliquer l'historique de mon exploitation et mes projets pour l'avenir. Et j'en profite pour présenter mes motivations et mes valeurs.

Si le candidat se reconnaît dans mes valeurs, il comprendra mieux mes choix, et surtout cela pourra motiver sa décision de venir collaborer avec moi. » C'est aussi le message des conseillers en Relations Humaines de la Chambre d'agriculture de Bretagne : pour réussir en groupe, il faut apprendre à se connaître avant de pouvoir bâtir un projet commun, cohérent avec les aspirations de chacun.

Hugo Papaïconomou

hugo.papaïconomou@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

Formation vivre et sortir du conflit :
le 25 mars 2025 à Plérin.

tinyurl.com/sortir-du-conflit

Juridique

PROCESSUS CONTRACTUEL DE LA VENTE DES PRODUITS AGRICOLES

Pour vendre vos produits, il y a cinq types de processus contractuel.

- Le producteur de produits agricoles (par exemple un producteur de lait) vend à un acheteur (laiterie) : c'est au producteur de proposer le contrat écrit selon les dispositions de la loi Égalim (contrats pluriannuels, clause de révision automatique du prix, clause de renégociation).
- Le producteur de produits agricoles (producteur de lait) entre en relation avec une OP ou une AOP* sans transfert de propriété : cela entraîne une proposition et la conclusion d'un accord-cadre entre l'OP/AOP et l'acheteur (laiterie), et la conclusion d'un contrat écrit entre le producteur et l'acheteur (laiterie).
- Le producteur de produits agricoles (par exemple un producteur de lait) entre en relation avec une OP/AOP, avec transfert

de propriété. Un contrat, des statuts, un règlement intérieur, des règles et des décisions internes sont adoptés.

- Le producteur de produits agricoles associé coopérateur d'une coopérative (par exemple une laiterie) : ce sont les mêmes conséquences que la situation précédente.

- Le producteur de produits agricoles entre en relation avec une coopérative sans être associé coopérateur (même situation que le premier type) : c'est au producteur de proposer un contrat écrit, respectant les dispositions de la loi Égalim.



VOS JURISTES

Côtes d'Armor : 02 96 79 21 57
Ille-et-Vilaine : 02 23 48 28 02
Morbihan : 02 97 23 05 55
et 02 97 28 31 42 (juriste sociétés)



ERRATUM

Dans le mag 28 : Le droit de préférence forestier du voisin peut s'exercer en cas de vente d'une parcelle d'une superficie inférieure à 4 ha (et non pas supérieure).

Parlons-en

OSER LA MÉDIATION

Mickaël et Aurélien* sont associés depuis 7 ans. Ils se connaissent bien, partagent les mêmes valeurs et le projet de leur société. Ils ont un bureau et s'y retrouvent toutes les semaines. Ils observent pourtant un déséquilibre sur leur temps de travail et ont du mal à prendre des décisions consensuelles. Partageant ce constat, ils souhaitent être accompagnés pour progresser et décident de s'engager dans une médiation.

S'ENGAGER EN MÉDIATION

Lorsque les associés ont du mal à évoquer et à traiter un problème, et que cela devient pesant, il est essentiel de chercher des solutions. Être accompagné par des tiers formés à la médiation, permet d'avancer avec méthode.

Lors de la médiation, chaque associé peut d'abord exposer son ressenti de

la situation. Chacun comprend alors la manière dont son associé vit la même réalité. Ensuite, les associés, accompagnés par les médiateurs, recherchent des solutions pour traiter le problème. Ils sont dans une attitude « gagnant-gagnant ».

La médiation a permis aux associés de prendre du recul sur ce qu'ils vivaient. Ils étaient d'accord sur l'essentiel. Ils ont compris qu'ils fonctionnaient différemment et travaillent toujours ensemble.

Agnès Jouin

agnes.jouin@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



Ideogram



AGRIMÉDIATION

02 23 48 27 11

agrimerediation@bretagne.chambagri.fr

tinyurl.com/agrimerediation

Dès les premiers signes de difficulté

RÉAGIR EST À L'ÉCOUTE !

En 2024, 495 exploitations agricoles en Bretagne ont fait appel à REAGIR, un dispositif d'accompagnement des exploitations fragilisées, soit 16 % de plus qu'en 2023. Cette hausse des demandes d'accompagnement peut s'expliquer par une conjonction de facteurs qui ont fragilisé les exploitations : les conditions climatiques avec une pluviométrie excessive, les retards de semis, des rendements en baisse, ainsi qu'une hausse des taux bancaires rendant le financement plus coûteux. Ces difficultés ont aussi impacté les fournisseurs et les entreprises de services, parfois contraints de durcir leur politique de recouvrement.

N'ATTENDEZ PAS !

L'augmentation des sollicitations s'explique certainement aussi par une

meilleure réactivité des agriculteurs, des agricultrices et de leurs partenaires.

Il est toujours plus facile de trouver des solutions lorsqu'on anticipe les problèmes. Ne restez pas seul face aux questions financières et stratégiques. En appelant RÉAGIR, vous serez mis en contact, sans engagement, avec un conseiller spécialisé qui pourra vous aider à prendre du recul, analyser votre situation et explorer des solutions adaptées.

Dans chaque département breton, du 27 mars au 3 avril 2025, se tiendra une réunion annuelle RÉAGIR, un rendez-vous clé pour échanger et pour informer les partenaires de l'agriculture.

Stéphanie Ramboasolo

stephanie.ramboasolo@bretagne.chambagri.fr



Ideogram



Contacter RÉAGIR

Côtes-d'Armor - 07 60 42 23 69

Finistère - 06 73 66 55 79

Ille-et-Vilaine - 07 88 40 77 85

Morbihan - 06 30 98 17 40



Jean-Marc Guérif est éleveur laitier au sein du Gaec La Vallée à Sixt-sur-Aff en Ille-et-Vilaine.

Déclaration PAC

« ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE »

Étape importante pour les agriculteurs, la déclaration PAC est souvent déléguée à un organisme de service. Le Gaec « La Vallée » a fait le choix d'être accompagné par la Chambre d'agriculture de Bretagne.

Jean-Marc Guérif, éleveur laitier au sein du Gaec La Vallée a longtemps fait seul la déclaration PAC. La complexité grandissante de la PAC l'a conduit à faire appel à la Chambre d'agriculture pour l'assister dans sa déclaration.

UNE PAC QUI SE COMPLIQUE

« Nous avons toujours souhaité être un maximum autonomes pour pouvoir maîtriser nos décisions. Il y a encore quelques années, je réalisais la déclaration PAC seul. Ça a beaucoup changé. Aujourd'hui, le dossier est devenu trop

« Faire seul sa déclaration PAC, ça devient compliqué »

complexe, avec plein de subtilités et de détails qui ont une importance sous-estimée.

UNE SEULE PETITE ERREUR

À l'époque où je la faisais seul, j'ai fait une petite erreur sur ma déclaration. Une simple case mal cochée... Je ne m'imaginais pas forcément les conséquences, mais au bout du compte, cette erreur m'a coûté cette année-là une petite partie des aides PAC. Entre cette mésaventure et la PAC qui se complexifie de plus en plus, je m'assure désormais d'être accompagné



Justine Aubril,
Conseillère entreprise et installation,
Ille-et-Vilaine

« La PAC joue un rôle essentiel dans l'économie des exploitations agricoles, représentant souvent une part significative de leurs revenus. Cependant, la complexité et l'évolution constante de sa réglementation rendent la déclaration particulièrement délicate. La moindre erreur peut avoir des conséquences importantes sur les aides perçues.

Dans ce contexte, le rôle des conseillers PAC est primordial. Leur expertise permet de sécuriser les dossiers et d'optimiser les aides. Formés aux dernières évolutions de la PAC, les conseillers de la Chambre d'agriculture accompagnent les exploitants dans leur déclaration et répondent à leurs questions, non seulement lors de la déclaration, mais aussi tout au long de l'année.

Il est important de rappeler que la déclaration doit être effectuée entre le 1^{er} avril et le 15 mai sur le site Télépac, une échéance à ne pas manquer pour bénéficier pleinement des aides de la PAC. »

par la Chambre d'agriculture, car les aides de la PAC représentent une part importante de l'équilibre financier de l'exploitation.

RESTER EN VIEILLE

Avec toutes les évolutions de sa réglementation, il faut être attentif à tout, s'informer, échanger pour pouvoir continuer à comprendre la PAC et ses nouveautés. Faire la déclaration tout seul, ça devient vraiment compliqué. C'est difficile de tout intégrer.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Ce qui est bien avec l'accompagnement de la Chambre, c'est que mon conseiller vérifie chaque étape. Il m'aide aussi à comprendre les nouveautés. Il vérifie mes surfaces, m'aide à adapter mon assolement et s'assure que je respecte toutes les conditions. Je sais que je peux le contacter à tout moment si j'ai des questions ».

Propos recueillis par Justine Aubril
justine.aubril@bretagne.chambagri.fr



SE RENSEIGNER

- Une question :

pac@bretagne.chambagri.fr

- Consulter le site bretagne.chambres-agriculture.fr :

tinyurl.com/declaration-pac

- Pour recevoir un devis personnalisé, flashez ce QR code :



PRENDRE CONTACT

Prendre rendez-vous avec le conseiller PAC de l'une des 23 antennes territoriales de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

tinyurl.com/antennes-cab



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 - Développer l'intelligence émotionnelle pour gagner en confiance

Vous êtes agricultrice. Vous voulez développer vos capacités à gérer et à agir avec vos émotions, notamment en situation de stress et de conflits. Plérin, les 1er et 8 avril 2025

Nabila Gain Nachi - 02 23 48 27 02
anne.jorre@bretagne.chambagri.fr

29 - Reconnaître les oiseaux pour favoriser leur présence

Vous souhaitez favoriser les oiseaux sur votre exploitation, afin d'améliorer la biodiversité sur votre ferme. Brest, les 27 mars, 22 mai et 12 juin 2025

Klervi Geffroy - 02 98 41 33
christelle.lozachmeur@bretagne.chambagri.fr

35 - Réduire les émissions d'ammoniac et de GES des élevages porcins

Vous souhaitez mettre en place une technique de réduction des émissions : cette formation vous apportera tous les conseils.

Rennes, le 17 avril 2025
Solène Lagadec - 02 96 28 99 40
rose-marie.bazile@bretagne.chambagri.fr

56 - Maîtriser la distribution d'aliment en soupe

Découvrez les éléments clés et le fonctionnement d'une installation de distribution en soupe pour maîtriser son utilisation et ajuster ses paramètres.

Pontivy, le 25 avril 2025
Constance Drique - 02 97 28 31
estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

**Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :**

www.formation-agriculteurs.com/



La filière porcine en Europe

STABILITÉ BRETONNE, DIVERGENCES EUROPÉENNES

Une étude réalisée par la Chambre d'agriculture de Bretagne compare les évolutions de la production porcine bretonne à celles d'autres pays européens. Il en ressort que notre région connaît une stabilité plus forte que la plupart de nos voisins.

2022 et 2023 ont été deux années de contraction marquée de la production bretonne de porc. Ce fait doit être replacé dans le temps long et comparé aux cas des autres pays européens. Entre 2013 et 2021, la production régionale avait connu une stabilité remarquable. Mais entre 2013 et 2023, les volumes de production régionaux se contractent de 6 %. À l'échelle de l'Union européenne (UE), le décrochage est de 3 %. La Bretagne s'en sort

légèrement moins bien que l'ensemble de l'Union. En regardant plus en détail, les évolutions sont contrastées.

L'ESPAGNE S'ENVOLE, L'ALLEMAGNE S'ENFONCE

Meneur européen jusqu'en 2020, l'Allemagne s'est fait ravier cette place par l'Espagne. Notre voisin d'outre-Rhin doit faire face à de nombreux vents contraires, avec entre autres une consommation très déclinante et l'arrivée de la Fièvre porcine africaine en 2020. De plus, le secteur a souhaité développer des cahiers des charges améliorant le bien-être animal mais des débouchés mal sécurisés ont conduit à un déploiement en dents de scie. L'incertitude générée a découragé nombre d'éleveurs. Résultat, les abattages s'effondrent de 24 % entre 2013 et 2023.

A contrario, l'Espagne a appuyé son

développement sur une organisation en pointe et des entreprises très dynamiques. Son modèle s'appuie sur l'intégration des éleveurs tout en permettant à ceux-ci de changer facilement d'entreprise. Cela a créé une émulation et une saine concurrence. Malgré tout, on constate depuis deux ans que la péninsule ibérique commence à être confrontée à des limites. Ses volumes de production ont gonflé de 33 % entre 2013 et 2023, l'essentiel prenant le chemin de l'export.

LES PAYS-BAS DANS LE BROUILLARD

Jusqu'à récemment, les abattages hollandais étaient dynamiques. Mais les difficultés que connaît l'Allemagne, dont les Pays-Bas sont d'importants fournisseurs de porcelets, et les objectifs politiques de réduction de l'élevage, plongent le secteur dans l'incertitude.

La France à l'équilibre vis-à-vis de son commerce extérieur

Est-ce que les contraintes environnementales vont avoir des conséquences tangibles sur les volumes ?

La Pologne, autre pays de poids au niveau européen, n'a pas pu autant capitaliser sur ses atouts qu'elle y comptait : aliment compétitif et main-d'œuvre moins chère qu'en Europe de l'Ouest. L'arrivée de la Fièvre porcine africaine dès 2015 explique en grande partie sa relative stagnation.

L'étude fait ressortir que contrairement à d'autres pays, la France — et plus spécifiquement la Bretagne — est quasiment à l'équilibre vis-à-vis de son commerce extérieur, autosuffisante sur le secteur naissage et relativement autonome pour l'aliment. Autant d'atouts qui expliquent la résilience de notre région.

Arnaud Haye

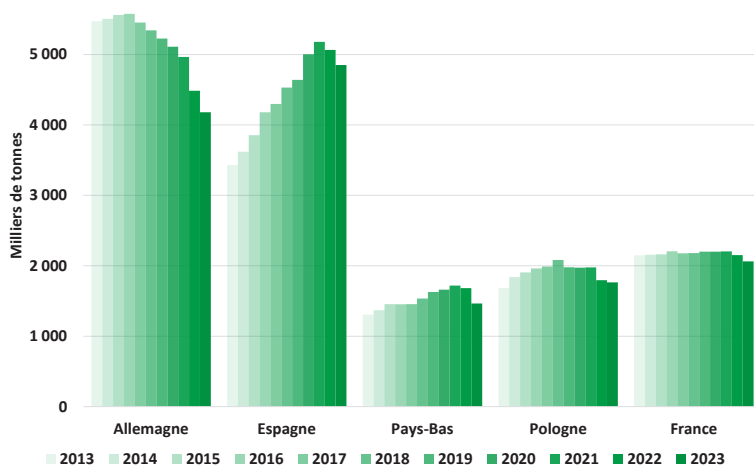
arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr



L'ÉTUDE COMPLÈTE

Vous pouvez consulter l'étude dans l'agrithéque du site bretagne.chambres-agriculture.fr.

[/tinyurl.com/sheptel-de-truies](https://tinyurl.com/sheptel-de-truies)



Les abattages français sont plus stables qu'ailleurs.

Eurostat



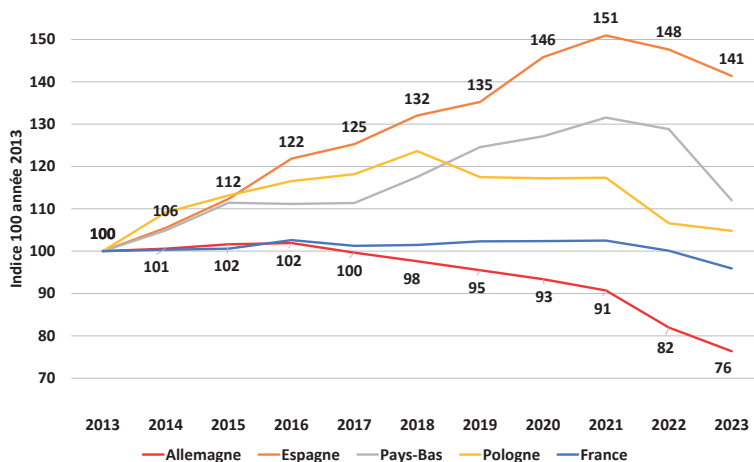
L'Europe en chiffre

La production de porcs est très variable selon les pays européens. L'Espagne et l'Allemagne représentent à elles deux 44 % des abattages de l'UE. Suivent un groupe de six pays qui pèsent chacun entre 5 et 10 % des abattages communautaires : France, Pologne, Pays-Bas, Danemark, Italie, Belgique. Les dix-neuf pays restants ne rassemblent que 14 % des volumes de l'UE.

Les abattages européens de viande porcine ont reculé de 684 000 t entre 2013 et 2023. Ce total masque de fortes variations entre pays. L'Espagne et l'Allemagne ont connu des évolutions très

marquées, en sens opposé. Entre les années 2013 et 2023, l'Espagne a gagné 1,4 million de tonnes alors que l'Allemagne a vu ses abattages décroître de 1,3. Onze pays abattent plus en 2023 qu'en 2013 contre seize qui ont connu un repli entre ces deux dates. Les plus fortes hausses concernent la Croatie (+95 %), la Bulgarie (+51) et l'Espagne (+41). Les déclinés les plus marqués ont touché la Grèce (-38), Malte (-33) et l'Italie (-26).

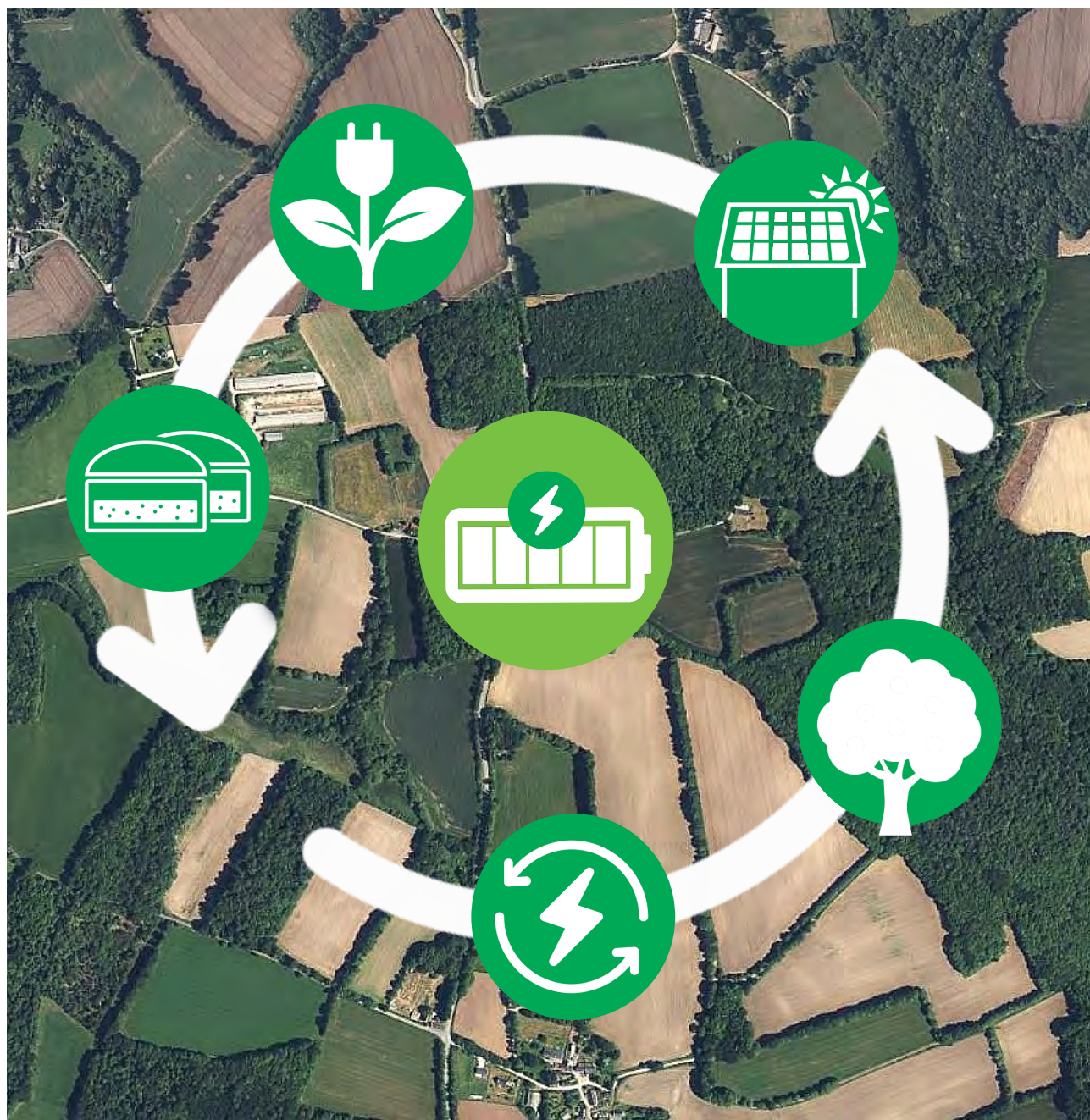
Du fait de leur poids, ce sont surtout l'Espagne et l'Allemagne qui ont le plus influé sur la trajectoire européenne.



Les trajectoires sont opposées entre l'Allemagne et l'Espagne.

Bien plus que des bénéfices économiques !

Les énergies renouvelables génèrent des externalités positives essentielles pour l'agriculture et les territoires. En favorisant la coopération et les échanges entre agriculteurs, elles renforcent les liens dans les territoires ruraux. Découvrez dans ce dossier comment les synergies menées par des acteurs de territoire rendent de multiples services, dissociés du seul intérêt économique.



Dossier piloté par Régis Le Carlier, équipe énergie - climat - agroforesteries.



Le fumier de l'élevage sera valorisé dans un méthaniseur. En échange, Florent récupérera du digestat.

Valoriser les effluents agricoles en méthanisation

Les bénéfices partagés d'un échange fumier contre digestat

Florent Richard partage son expérience d'un échange de fumier contre du digestat produit par une unité de méthanisation. Une collaboration gagnante, alliant gains économiques, fertilisation optimisée et travail collectif.

Agriculteur en Ille-et-Vilaine, Florent Richard gère une exploitation de 60 vaches laitières produisant annuellement 400 tonnes de fumier. Depuis plus d'un an, il collabore avec l'unité de méthanisation « SAS Métha Ferchaud » pour un échange fumier contre digestat. Ce fumier, auparavant stocké en fumière avant épandage, est aujourd'hui acheminé toutes les deux semaines vers la méthanisation. En retour, du digestat fertilise ses parcelles.

Ce partenariat s'appuie sur une logistique prise en charge par la Cuma qui assure à la fois le transport du fumier et l'épandage du digestat. Cette organisation, en parallèle d'un investissement du méthaniseur dans une fosse complémentaire de stockage, offre une souplesse au regard des périodes d'épandage et permet une fertilisation mieux répartie dans l'année.

DES BÉNÉFICES CONCRETS

Grâce à cet échange, Florent observe une meilleure gestion des effluents sur les

sols, du fait d'un digestat plus facilement assimilable par les cultures. L'efficacité de ce fertilisant a permis à l'agriculteur de réduire les besoins des cultures en engrais minéraux, contribuant ainsi à des économies d'achat d'engrais. Florent constate notamment que le rendement des cultures reste stable, même avec une diminution de l'engrais starter.

Grâce à un curage régulier de la stabulation, la gestion des effluents est simplifiée. Cela permet également de maintenir une litière de qualité, essentielle pour le confort des animaux. La méthanisation prend en charge l'épandage des digestats, ce qui réduit la charge de travail et les coûts pour Florent. Au-delà des avantages techniques et économiques, ce partenariat valorise le travail en groupe, renforçant ainsi la confiance des uns envers les autres.

Maïna Le Roch

maina.leroch@bretagne.chambagri.fr
06 70 75 48 58

Il a dit



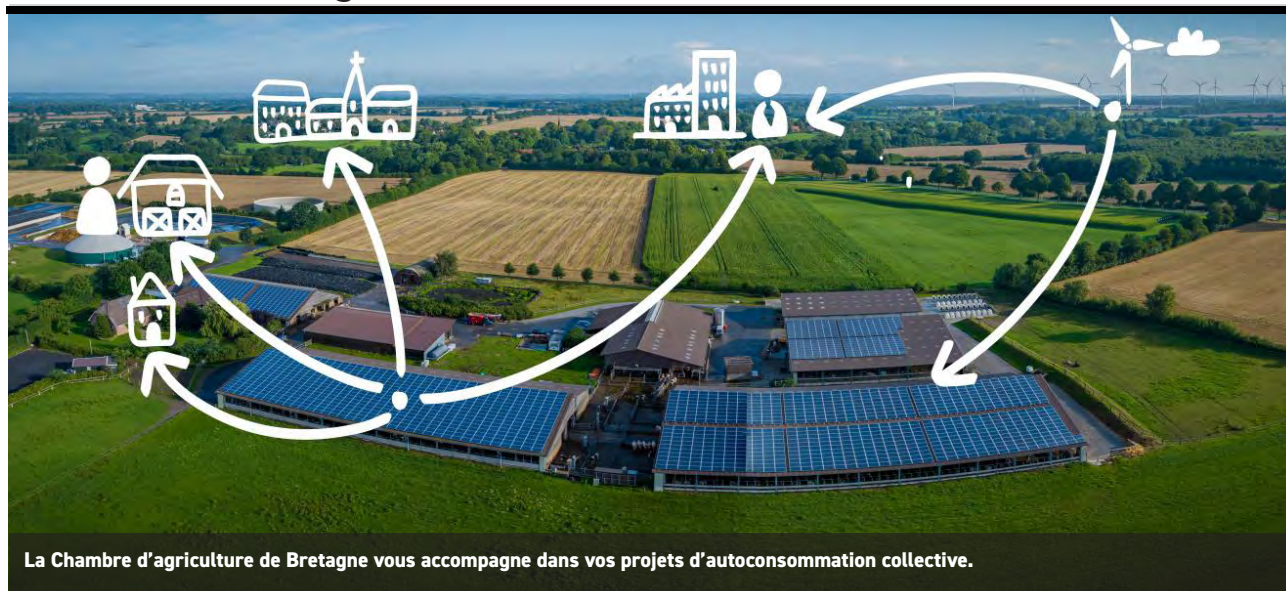
Florent Richard
Éleveur à
Martigné-
Ferchaud (35)

« Je suis tout seul sur mon élevage, du coup le collectif m'attire. Cet échange fumier contre digestat représente une nouvelle manière de collaborer et de partager, renforçant la confiance et les échanges entre les agriculteurs de la Cuma. On s'enrichit les uns les autres ! »



**Le Guide de la fertilisation
avec des digestats :**

fertiliser-avec-des-digestats.fr/



La Chambre d'agriculture de Bretagne vous accompagne dans vos projets d'autoconsommation collective.

Une boucle locale d'énergie qui crée du lien sur le territoire

L'autoconsommation collective photovoltaïque

Autour de la valorisation de l'électricité produite, des liens se tissent sur le territoire entre entreprises de domaines d'activités différents. Le « consommer local » s'applique aussi à l'électricité, pas seulement à l'alimentation.

L'autoconsommation collective consiste à partager les kilowattheures que l'on produit avec un ou plusieurs consommateurs situés à proximité, en utilisant le réseau de distribution Enedis pour acheminer et comptabiliser les quantités d'électrons échangés. L'intérêt pour le producteur est de trouver un gros consommateur d'électricité pour faciliter l'opération.

Sont concernés les agriculteurs bretons propriétaires de centrales photovoltaïques mises en service après le 8 octobre 2021, ou porteurs de projets. Parmi les projets en réflexion, citons la vente d'électricité par des élevages de volailles, propriétaires de grandes centrales photovoltaïques à leurs abattoirs, des élevages de bovins viande à leurs filières de transformation et de distribution, et enfin par des élevages laitiers à leurs laiteries.

RSE DES ENTREPRISES

Les grands groupes bretons, en participant à l'autoconsommation collec-

tive photovoltaïque, peuvent améliorer leur Responsabilité sociétale des entreprises (RSE). D'un point de vue environnemental, ils peuvent participer à la réduction des émissions de CO₂ grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables locales et aussi à la limitation des pertes liées au transport d'électricité. La dimension sociale est également présente avec la création d'un écosystème énergétique local, qui nourrit les liens entre les participants (entreprises, particuliers, collectivités). La possibilité de fournir une énergie à coût réduit va favoriser une meilleure accessibilité à l'énergie verte. Enfin, cette démarche permet de s'engager au côté des collectivités locales dans la transition écologique du territoire. L'entreprise contribue finalement à des projets collaboratifs innovants et à la solidarité énergétique.

Pierre Fily

pierre.fily@bretagne.chambagri.fr
06 74 78 39 49



**REJOINDRE
L'APEPHA PMO**

Cette association joue le rôle de **Personne morale organisatrice (PMO)**, dont ont besoin les producteurs et consommateurs dans les opérations d'autoconsommation collective, pour se regrouper.



**SE FAIRE
ACCOMPAGNER**



tinyurl.com/bzh-photovoltaïque

Un partenariat gagnant-gagnant entre collectivités et agriculteurs

La filière bois-énergie s'organise

Les collectivités souhaitent intensifier l'utilisation des énergies renouvelables, notamment le bois, qui demeure une ressource économique et à faible impact climatique. La ressource en bois, omniprésente sur les territoires, doit cependant être gérée durablement.



Les collectivités ont la volonté de développer des réseaux de chaleur biomasse.

Dans le cadre des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), les collectivités mettent en œuvre des actions concrètes en faveur du climat. Le développement d'une filière bois-énergie locale s'inscrit dans cette dynamique. De nombreuses chaufferies bois émergent pour atteindre plusieurs objectifs : se substituer aux énergies fossiles, renforcer l'indépendance énergétique, réduire les factures d'énergie et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

GÉRER LA RESSOURCE EN BOIS

Pour répondre à cette demande croissante, les agriculteurs s'organisent et se forment à la gestion durable de leur patrimoine bocager. Accompagnés par la Chambre d'agriculture, ils caractérisent leurs haies et planifient leurs interventions dans le cadre d'un Plan de gestion durable sur 15 ans. Le bois énergie produit annuellement est stocké et peut être commercialisé via une filière dédiée, ou utilisé sur l'ex-

ploitation pour chauffer des bâtiments d'élevage ou comme litière en stabulation. Cette démarche apporte aux exploitations un revenu ou des économies supplémentaires.

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

Plusieurs modèles d'organisation permettent de mobiliser la ressource en bois et de produire un combustible de qualité. Par exemple, des collectivités comme Lorient Agglomération ont créé des Sociétés publiques locales (SPL) pour piloter les projets de chaufferies bois, assurer leur suivi et garantir leur approvisionnement. Ces SPL travaillent en étroite collaboration avec des agriculteurs organisés en Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).

DES FILIÈRES TERRITORIALISÉES

En Bretagne, huit structures adhèrent à la Fédération régionale des filières territorialisées Coat Nerzh Breizh. Portées par des agriculteurs et des

collectivités, elles commercialisent près de 24 000 t. de plaquettes de bois par an. Ces organisations s'investissent également dans des actions favorisant le développement du bois-énergie et la plantation de haies, en partenariat avec des dispositifs d'aide tels que Breizh Bocage et le pacte pour la haie.

Samuel Le Port

samuel.leport@bretagne.chambagri.fr
06 08 41 56 77



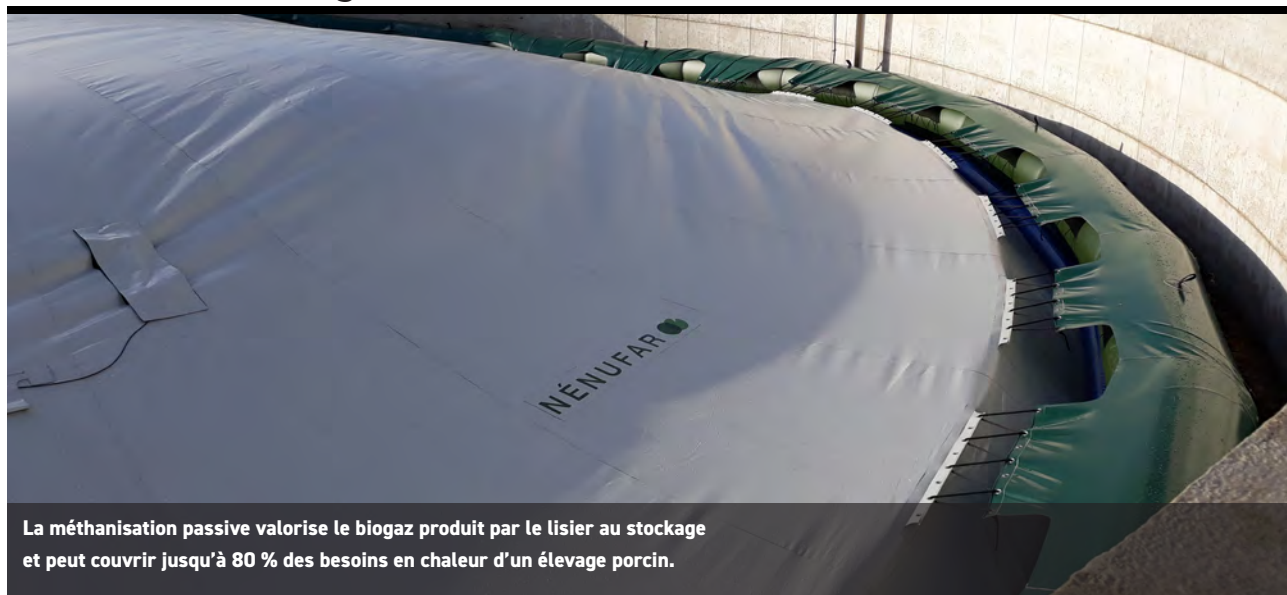
POUR ALLER PLUS LOIN

tinyurl.com/bzh-agroforesterie

www.planboisenergiebretagne.fr

coatnerzhbreizh.org

■ Dossier : Énergies renouvelables



La méthanisation passive valorise le biogaz produit par le lisier au stockage et peut couvrir jusqu'à 80 % des besoins en chaleur d'un élevage porcin.

Économie d'énergie

Des choix judicieux pour des avantages multiples

Si la réduction des coûts reste la principale motivation pour économiser l'énergie, les solutions adoptées se distinguent également par les bénéfices connexes qu'elles apportent à l'ensemble de l'exploitation.

Économiser l'énergie est une composante essentielle de la bonne gestion économique. L'envolée des prix en 2022 a souligné l'importance d'intégrer l'énergie dans la stratégie de développement des exploitations. Connaître ses consommations et ses contrats, investir dans du matériel économe, améliorer son autonomie énergétique : autant de leviers indispensables pour garantir la pérennité de son activité. Les solutions sont nombreuses, mais les meilleures sont celles qui, en plus d'économiser l'énergie, apportent des bénéfices sur d'autres aspects comme le temps de travail, le bien-être animal, l'impact environnemental ou encore la transmission de l'exploitation.

ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT : MÊME COMBAT

La gestion des déjections animales, souvent perçue comme une contrainte environnementale, peut aussi devenir une opportunité énergétique générant des économies substantielles et des effets positifs. Par exemple, la lisio-

thermie permet de récupérer les calories du lisier pour chauffer des bâtiments, tout en réduisant les émissions d'ammoniac. Résultat : un meilleur bien-être animal, des conditions de travail améliorées et un impact environnemental réduit. **La méthanisation passive** valorise le biogaz produit par le lisier au stockage. Il est possible de couvrir jusqu'à 80 % des besoins en chaleur d'un élevage porcin, grâce à une chaudière adaptée. Cela contribue également à améliorer l'empreinte carbone de l'exploitation et à réduire les émissions d'ammoniac.

MOINS DE CARBURANTS FOSSILES

L'économie de carburants fossiles reste encore sous-exploitée dans les exploitations agricoles. L'émergence de tracteurs électriques ou fonctionnant au gaz renouvelable ouvre des perspectives de substitution partielle grâce à des énergies autoproduites sur les fermes. Un réseau d'élevages bovins équipés de couvertures de fosses spécifiques pourrait trans-

former le biogaz produit sur place en **BIOGNc** (gaz naturel comprimé issu de la biomasse). Ce gaz, épuré à l'aide d'un dispositif mobile, pourrait alimenter des tracteurs directement sur l'exploitation. Si ce système reste à tester, il pourrait s'avérer avantageux sur de nombreux plans !

Hervé Gorius

herve.gorius@bretagne.chambagri.fr



DIAGNOSTIC ÉCONOM'WATT

La Chambre d'agriculture vous propose d'optimiser vos économies d'énergie. Potentiellement 30 % à 70 % de réduction sur votre facture d'électricité ou de gaz.

Contact : Pascal Poudenx,
07 87 88 70 83



tinyurl.com/econom-watt

Concevoir dans un objectif de bénéfice agronomique

Une installation agrivoltaïque qui contribue à la durabilité de l'exploitation

Une installation agrivoltaïque doit contribuer durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole. Les revenus issus de la production d'électricité ne doivent pas constituer la motivation principale de l'agriculteur.



La Chambre d'agriculture défend une approche raisonnée du photovoltaïque, sans compromettre la vocation agricole des terres.

Poe.com (IA)

L'agrivoltaïsme fait parler de lui depuis plusieurs mois. Avec la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables de mars 2023 et le décret du 8 avril 2024, son développement bénéficie désormais d'un cadre clair. En Bretagne, la Chambre d'agriculture, via sa doctrine photovoltaïque 2024, défend une approche raisonnée et encadrée du photovoltaïque, sans jamais compromettre la vocation agricole des terres.

UN SERVICE RENDU

Ces installations doivent apporter « directement » au moins un service à la parcelle, tout en garantissant à un agriculteur actif un revenu durable. Les services attendus incluent l'amélioration du potentiel agronomique, l'adaptation au changement climatique, la protection contre les aléas ou encore le bien-être animal. En revanche, ne relèvera pas de l'agri-

voltaïsme une installation portant atteinte à l'un de ces services, affectant de façon limitée deux d'entre eux, ne garantissant pas la primauté de la production agricole sur la parcelle, ou non réversible (impossibilité de démanteler l'installation et de remettre en état la parcelle).

RENFORCER LA DURABILITÉ...

L'agrivoltaïsme dépasse la simple combinaison de productions agricole et énergétique. Un tel projet doit s'intégrer dans une vision globale, renforçant la durabilité et la résilience de l'exploitation. Il ne doit pas « sanctuariser » la parcelle pour maximiser uniquement la rentabilité énergétique.

DES RÉFÉRENCES ROBUSTES ET REPRÉSENTATIVES

Comment qualifier un projet véritablement agricole ? La production agricole principale est-elle en synergie avec la

production énergétique secondaire ? Le projet apporte-t-il une réelle plus-value technico-économique ? Les services d'instruction attendent des justifications solides et des références fiables pour écarter les projets purement opportunistes ou « alibis ».

Régis Le Carluer

regis.lecarluer@bretagne.chambagri.fr
06 30 69 05 27



EN SAVOIR PLUS

La « Doctrine photovoltaïque 2024 » de la Chambre d'agriculture de Bretagne

tinyurl.com/CAB-photovoltaisme



Depuis 2019, ils travaillent à la réduction des phytos

LES GROUPES 30 000 BRETONS

Les membres du groupe 30 000 de Châteaulin (29) cherchent comment désherber efficacement leurs céréales en diminuant l'usage des phytos.

Les groupes 30 000 rassemblent des agriculteurs engagés volontairement et collectivement dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

En 2019, lors du lancement du plan Ecophyto2, le dispositif « groupes 30 000 » a été mis en place pour accompagner 30 000 exploitations agricoles françaises vers une transition agroécologique à faible usage de phytos. Il s'inspire des groupes Dephy, créés dans le cadre du premier plan Ecophyto, dont l'objectif est d'expérimenter, valoriser et déployer des pratiques agricoles permettant de réduire l'utilisation des phytosanitaires. Dephy a démontré que l'accompagnement collectif est un levier clé pour y parvenir efficacement.

Une réduction
d'IFT de 36 %
en 3 ans

Le dispositif « groupes 30 000 » finance l'accompagnement d'un collectif de 6 à 15 agriculteurs à hauteur de 40 jours par an, sur une durée de trois ans.

1 200 EXPLOITATIONS BRETONNES ENGAGÉES

En Bretagne, 1 200 exploitations se sont inscrites dans le dispositif. Elles représentent la diversité de l'agriculture bretonne : systèmes conventionnels de différents niveaux d'intensification, systèmes herbagers, élevage porcin, cultures fourragères

et de vente, maraîchage, légumes d'industrie, etc. Ces exploitations s'étendent sur des surfaces allant de 40 à 400 ha.

En 2024, huit nouveaux groupes ont été labellisés : trois accompagnés par le Ceta35, un par Innoval et quatre par la Chambre d'agriculture de Bretagne. Deux groupes portent sur la réduction des phytos en agriculture de conservation des sols, (l'un se situe sur le bassin versant de Chêze Canut et l'autre groupe est porté par Résagri 56). Deux groupes « émergents » accompagnés par la Chambre d'agriculture ont aussi été retenus.

Chaque année, des données anonymisées sont collectées : indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires (IFT), quantité de glyphosate utilisée, leviers mobilisés pour réduire les phytos. En moyenne, les exploitations engagées réduisent de 36 % leur utilisation de phytosanitaires sur trois ans, avec une baisse plus marquée pour les IFT hors herbicides (-38 %) que pour les herbicides (-34 %).

Ce dispositif illustre l'engagement fort des agriculteurs bretons et des acteurs agricoles régionaux dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Les structures qui accompagnent ou ont accompagné ces collectifs sont nombreuses : Adage35, Agrobio35, Cedapa, Ceta35, Civam AD56, Chambre d'agriculture de Bretagne, Cooperl, Cuma, Eureden, Innoval...

Laurence Albert

laurence.albert@bretagne.chambagri.fr

EN SAVOIR PLUS

Des questions sur les groupes 30 000 ou sur le plan Ecophyto, contactez les animatrices régionales :

- Laurence Albert — 06 62 10 98 10
- Lise Ponchant — 06 11 77 82 70



LES LEVIERS MOBILISÉS EN BRETAGNE

C'est la combinaison d'actions qui permet la réduction de phytos. Parmi les plus mobilisés :

- La diversification ou la modification des assolements, l'allongement des rotations ;
- La modification importante du système de production vers un système plus économe ;
- La prévention du développement des adventices par des moyens physiques ou biologiques ;
- La maîtrise des adventices et maladies par le désherbage mécanique

ou thermique, le travail du sol, ou par adaptation des conditions de semis ;

- La maîtrise des maladies par gestion du développement végétatif ;
- La maîtrise des ravageurs par la lutte biologique ;
- La réduction des intrants par modification de l'itinéraire technique, par le recours à de nouveaux équipements plus performants, par l'utilisation de semences et de matériel végétal adaptés ou par l'utilisation des mécanismes de régulation naturelle.



Le groupe 30 000 de Vitré (35) a partagé autour du désherbage mécanique du maïs.



DE L'APPROPRIATION À LA DIFFUSION

Afin de diffuser les pratiques agroécologiques testées dans les groupes 30 000, de nombreuses communications sont réalisées : fiches, vidéos, podcasts, portes ouvertes, articles... Voici des exemples de pratiques mises en avant : « associer de l'orge pour sécuriser le pois de printemps », « maîtriser le désherbage de maïs, en polyculture élevage laitier », « associer des plantes compagnes au colza pour limiter les intrants chimiques et booster la fertilité du sol ».

Ces échanges permettent aussi d'aborder des sujets liés à la réduction des phytos : organisation du travail, biodiversité fonctionnelle, besoins fourragers, fertilisation...

Retrouvez toutes ces ressources sur le site « collectifs agroécologie » dans la rubrique Bretagne.

<https://collectifs-agroecologie.fr>

<https://tinyurl.com/groupes>

Culture en dérobée

REEMPLACER LE RGI PAR DU MÉTEIL ENSILAGE PRÉCOCE

Dans le cadre du groupe 30000 d'Allineuc (Côtes-d'Armor), une dizaine d'agriculteurs a voulu depuis 3 ans, perfectionner la culture en dérobée avant maïs du méteil ensilage précoce, en remplacement du classique RGI.

Allineuc (Côtes-d'Armor), 20 avril 2024 : seigle forestier, trèfle incarnat et vesce velue. Le rendement a été de 5 t MS/ha, avec 190 g/kg de MAT.

Du point de vue du groupe, le ray-grass d'Italie (RGI) présente une difficulté de destruction (labour ou utilisation de glyphosate) et un coût de mécanisation important pour le maïs. En le remplaçant par du méteil, les participants du groupe recherchaient : un rendement d'au moins 5 t MS/ha, une valeur alimentaire supérieure, la suppression du glyphosate en sans labour et une récolte précoce, afin de libérer les parcelles pour les semis de maïs.

Il vaut mieux
récolter trop tôt
que trop tard

LES CONDITIONS DE RÉUSSITE

La date de semis conditionne la bonne implantation des légumineuses, mais aussi de leur comportement hivernal. C'est pour cela que les méteils implantés après céréale à paille ont une bonne régularité de rendements. Le meilleur compromis est un semis entre le 10 et le 20 septembre. La parcelle doit être saine, car l'hydromorphie entraîne une perte de peuplement. A contrario, les semis tardifs après maïs ensilage sont aléatoires et très dépendants des

conditions météorologiques lors du semis, mais aussi pendant l'hiver. Le choix des espèces qui constituent le mélange influe directement sur le rendement et la valeur alimentaire. Il est composé de céréales (seigle, avoine) et de légumineuses (trèfle, vesce). La récolte doit être réalisée au stade gonflement de la céréale, même si les légumineuses ne sont pas en fleurs, voire avant si les conditions de récolte sont bonnes. Il vaut mieux récolter trop tôt que trop tard, sachant que le méteil prend énormément de biomasse la dernière semaine avant récolte. Ainsi en 2024, l'augmentation de la biomasse en une semaine est estimé entre 1,8 et 2 t MS/ha.

PERFORMANT ÉCONOMIQUEMENT

Si les méteils sont plus coûteux en semences que les RGI, ils améliorent le rendement et les valeurs de la MAT. Par ailleurs, les systèmes racinaires de cette dérobée contribuent à une bonne structure du sol pour les cultures suivantes. La destruction en sans labour et sans utilisation de glyphosate participe à réduire les coûts. Dans certaines situations, la préparation de la terre à maïs a été réalisée sans passage d'outils animés. Cela a permis de limiter fortement le risque de battance et d'érosion des sols lors des forts orages observés en 2024. En respectant les conditions de réus-

Le choix du mélange

- Céréale : la plus adaptée est le seigle forestier ou multicaule, car celui-ci permet une récolte vers le 15 au 25 avril. L'avoine noire est quant à elle plus tardive à l'épiaison, repoussant la récolte entre le 1^{er} et le 10 mai. Enfin, le seigle fourrager et l'avoine rude sont les plus précoces, elles sont destinées plutôt à une récolte en Cive. Cette année, nous allons observer leur pertinence en semis tardif après maïs. Attention, il peut y avoir 5 jours d'écart de précocité au sein d'une même espèce.
- Trèfle : le choix est le plus souvent

porté vers l'incarnat, certains mélanges ont du trèfle squarosum ou micheli mais attention au coût de semence plus élevé. Des comparaisons sur l'intérêt des trèfles seront réalisées au printemps en regardant plus particulièrement la précocité de reprise de végétation.

- Vesce : la vesce velue présente de meilleurs résultats que la vesce commune, car elle est plus agressive en mélange, résiste au froid et surtout elle a une reprise de végétation plus précoce.

site du méteil, cette évolution a permis une économie potentielle allant jusqu'à 76 €/ha et 1,2 h de main-d'œuvre par hectare, dans le cas d'une réduction du travail du sol. Concernant le troupeau laitier, les éleveurs ont observé des effets positifs sur l'ingestion et sur les performances. Il n'a pas été noté de rétroeffets sur la culture de maïs.

Sébastien L'Hermite
sebastien.lhermite@bretagne.chambagri.fr

À SUIVRE !
Suivez nos conseils de saison avec CC Bzh : le conseil cultures de Bretagne



Tableau : Comparaison entre RGI et Méteil avant céréales dans groupe 30 000 (analyse en vert)

	RGI/TI	Méteil	Écarts	Commentaires
Coût de semence en €/ha	100	135	35	Des coûts allant de 60 €/ha avec semences fermières à 215 €/ha pour des mélanges plus complexes
Rendement t MS/ha	4,76	5,14	0,38	Une bonne année au niveau des rendements en RGI
MAT en g/kg	156	190	34	Cela représente 26 €/ha en équivalent soja
UFL	0,98	1,06	0,08	
Coût du travail du sol du maïs en €/ha (sans MO)	173	146	-27	Des écarts importants sur une même exploitation allant de 33 € à 85 €/ha d'économie et 0,2 à 1,2 h/ha de gain selon le niveau de réduction de travail du sol.
MO travail du sol en h/ha	3,225	2,56	-0,665	

Témoignage de Cyril Mignon, éleveur à Trégarvan (Finistère)

LE PASSAGE EN MONOTRAITE SUR UNE PARTIE DE L'ANNÉE, ÇA SE CALCULE !

La monotraite séduit des éleveurs qui cherchent un meilleur équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Mais attention à bien mesurer l'impact économique avant de se lancer. Voyons comment Cyril Mignon a repensé son exploitation laitière.



Le troupeau de Cyril Mignon.

En 2016, Cyril Mignon s'est installé avec Didier Le Bris sur une exploitation qui produisait 720 000 l de lait sur 92 ha de SAU. À la suite du décès brutal de Didier, Cyril a dû aménager la charge de travail sur son exploitation. « L'hiver 2023-2024 a été très compliqué, entre le décès de mon associé, la tempête Ciaran qui a fait de nombreux dégâts, j'avais l'impression de ne plus voir le jour. Je devais réagir assez vite et prendre les bonnes décisions. » Pour cela, il s'est fait accompagner par la Chambre d'agriculture.

UN SYSTÈME PÂTURANT

« On a rapidement envisagé la monotraite sur une partie de l'année. Mon système en place, assez pâturant, avec un coût alimentaire assez faible, un troupeau Pro Cross très sain, notamment en leucocytes avec un niveau d'étable de 6 500 l livrés me le permettait. Nous avons déjà supprimé la traite du dimanche soir. Il fallait franchir le dernier pas. Ainsi, lorsque les travaux des champs ont commencé le 20 avril, je suis passé en monotraite. J'ai rapidement perdu près de 30 % de lait, sans augmenter les leucocytes. Ça change fondamentalement l'approche du métier. À 10h30 tous les jours, l'astreinte est terminée, de quoi nous laisser du temps pour les autres tâches saisonnières. J'ai également arrêté de distribuer du maïs pendant 1,5 mois. Nous avons repris la traite biquotidienne le 10 octobre. Les vaches nous ont fait comprendre qu'il était temps. Les conditions météo se dégradaient, l'herbe était moins poussante, et moins appétante. Il a fallu 10 jours pour retrouver le niveau d'étable initial. Je n'ai vraiment aucun regret concernant notre première campagne. »

Si dans certaines exploitations pratiquant la monotraite, la baisse de volume par vache présente peut se compenser par l'augmentation du nombre d'animaux, ceci n'était pas possible chez Cyril en raison d'un bâtiment déjà saturé, et de la pression azotée à l'échelle de l'exploitation.

La stratégie fourragère n'évoluera pas non plus à court terme. La sécurité doit rester le maître mot dans un contexte de chargement élevé et de risque climatique.

Avec la mise en place de monotraite partielle ou non, l'aboutissement serait le groupage des vèlages. Cyril ne l'envisage pas pour l'instant : « Nous avons fait le choix des vèlages étalés car nous préférons lisser les pics d'activité liés aux vèlages et n'avons pas une nurserie suffisamment grande pour travailler avec un nombre important de veaux ».

UN EBE HORS MAIN-D'ŒUVRE SUFFISANT

Avec des annuités bancaires souvent élevées, difficile en début de carrière de passer en monotraite, sauf en mettant en place un système efficace aux 1 000 l. « Malgré un système de production qui ne nécessitait pas beaucoup d'investissements, nos annuités s'élevaient à 45 €/1 000 l, quand la moyenne départementale n'est pas loin du double. Nous avons changé notre

salle de traite en 2020 et construit un hangar de stockage. L'efficacité économique du système en place nous permettait d'autofinancer une partie de ces investissements. Mais pour autant, la marge de manœuvre n'est pas assez importante pour se permettre de perdre 30 % de lait à l'année. D'autant plus que la masse salariale a augmenté entre temps. Mon frère Florent et Ophélie, ma compagne qui nous a rejoints, sont maintenant tous les deux à plein temps. L'exploitation compte aujourd'hui 3 UTH, dont 2 UTH salariées ». Pour pallier ces différents postes, l'EBE hors main-d'œuvre doit ainsi se situer aux alentours de 120 000 €.

Pierre Bescou et Elodie Tranvoiz

Pierre.bescou@bretagne.chambagri.fr

« La sécurité doit rester le maître mot »



POUR EN SAVOIR PLUS

• Essai de la monotraite sur toute une lactation :

<https://www.farmxp.fr/resume>

• Replay de la webconférence : la monotraite, une solution comme les autres



La monotraite le week-end à Trévarez

La station expérimentale de Trévarez (Finistère) a testé, au début des années 2000, la monotraite tous les jours de la semaine à l'échelle d'une lactation. La Chambre d'agriculture de Bretagne et l'Idéle cherchent maintenant à apporter des réponses à la question de l'allègement de la charge de travail des éleveurs durant

les week-ends. La station de Trévarez étudie donc en ce moment la suppression le samedi et le dimanche de la traite du soir, avec une analyse des performances laitières, de la qualité du lait et de l'impact économique. L'essai porte sur deux lots de 20 vaches laitières en début de lactation, testés les étés 2024 et 2025.



Des éleveurs en GIEE à Pontivy (Morbihan) cheminent

POUR AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Deux groupes d'exploitants laitiers du secteur de Pontivy se sont engagés dans des démarches d'intérêt économique et environnemental.

Ces deux groupes d'éleveurs de la région de Pontivy sont portés par Res'agri pays de Pontivy et animés par la Chambre d'agriculture. Tous les ans, ils se réunissent pour analyser et comparer leurs résultats technico-économiques dans le but d'améliorer leurs performances. L'occasion bien sûr pour chacun d'échanger sur ses expériences.

Dans le cadre du GIEE*, ces éleveurs se sont engagés à communiquer. Pour réaliser une vidéo de leurs actions, les deux groupes ont sollicité des étudiants en licence professionnelle GOAA de l'UBS Pontivy [QR code].

Ils se
réunissent
pour analyser
et comparer

LE GROUPE LAIT BIO OUEST

Le groupe « lait bio ouest » a pour objectif d'améliorer la résilience de l'élevage laitier herbager sur le territoire de l'ouest Morbihan, avec un volet climat — adaptation du système, réduction des émissions de GES et captage du carbone — et un volet économique pour adapter la stratégie des fermes et leurs systèmes pour être capables de surmonter les crises climatiques et économiques. Il est passé sous forme de GIEE en novembre 2021. Un bilan carbone Cap2er a été réalisé au démarrage. Pour mesurer les évolutions, un second a été réalisé en 2024. Les participants sont conscients

de l'importance du maintien du pâturage en élevage laitier, même s'ils développent des moyens différents pour y parvenir: passage en monotraite avec 100 % de pâturage, mise en place d'un boviduc, achat de parcelles de proximité... Ceux qui ont installé des robots de traite se sont mis comme défi le maintien d'un maximum de pâturage. Cela a été rendu possible grâce à un parcellaire groupé à proximité de la stabulation et à des aménagements pour y faciliter les accès.

LE GROUPE DYNA'LAIT

Le groupe « Dyna'lait » a différents objectifs, dont celui d'améliorer la résilience du système de production par une meilleure autonomie fourragère et protéique. L'atteinte de cet objectif ne doit pas se faire au détriment de la charge de travail ni du bien-être animal. La performance économique, élément clé en matière de résilience, est également une de ses principales préoccupations. Le groupe est devenu un GIEE en décembre 2021.

Une des actions phares du groupe a été la réalisation en 2022 et 2023 de diagnostic Devautop**, un logiciel permettant de calculer l'autonomie protéique. Ils ont permis de montrer une grande variabilité dans l'autonomie des exploitations du groupe, de 40 % à 77 %, et de mettre en évidence des perspectives d'évolution. Elles ont fait l'objet de quatre rencontres de juillet 2022 à juin 2023. Pour la réunion finale, chacun des participants a fait une simulation en fonction de ses objectifs, par exemple la mise en place de dérobées. Ils ont ainsi pu calculer l'impact d'un changement de pratique tant au niveau autonomie protéique, qu'au niveau économique ou temps de travail.

Daniel Flohic

daniel.flohic@bretagne.chambagri.fr

* GIEE: Groupement d'intérêt économique et environnemental, soutenu par la DRAAF, la Chambre d'agriculture et Vivéa

** Développé par Idèle, Cap protéine, Chambre d'agriculture de France et Végépolys Valley



Le groupe d'éleveurs Dyna'lait travaille sur l'amélioration de la résilience du système de production par une meilleure autonomie fourragère et protéique.



Le groupe d'éleveurs « lait bio ouest » travaille sur la résilience de l'élevage laitier herbager avec un volet climat et un volet économique.

EN VIDÉO

• Les actions du groupe Lait Bio Ouest

• Les actions de Dyna'Lait



Les avantages des additifs dans les lisiers de porc

DES EFFLUENTS PLUS LIQUIDES, ÉMETTANT MOINS DE GAZ ET PLUS FERTILISANTS...

L'utilisation d'additifs dans les lisiers est une technique simple qui permettrait à la fois de réduire les émissions gazeuses des effluents, de simplifier leur gestion et d'améliorer leur valeur fertilisante et leur potentiel méthanogène.

Les additifs concernés sont soit chimiques, généralement à base d'acides, de chaux, de sulfate d'alumine, de polymères ou de tensio-actifs, permettant de modifier le pH, de précipiter certains éléments ou encore de favoriser la séparation de phase. Ils peuvent être aussi biologiques, composés de bactéries, d'enzymes, de

champignons ou d'algues accélérant la dégradation de la matière organique et les transformations de l'azote.

Ces deux catégories sont présentées comme ayant trois principaux intérêts liés à la modification des propriétés physico-chimiques des effluents : **réduire les émissions gazeuses** (ammoniac et gaz à effet de serre), **liquéfier les effluents** afin de simplifier leur transfert du bâtiment au stockage et de permettre un nettoyage-désinfection plus efficace des bâtiments, **améliorer la valeur fertilisante** et le potentiel méthanogène des effluents du fait de la réduction des pertes par volatilisation d'azote et de carbone aux différents stades de gestion des effluents (bâtiment, stockage et épandage).

UNE TECHNIQUE SIMPLE À METTRE EN ŒUVRE

Aujourd'hui, les élevages sont soumis à diverses réglementations (directive IED 2.0, législation nationale des ICPE) qui les obligent à réduire leurs impacts environnementaux particulièrement sur le compartiment Air. La mise en œuvre de stratégies ou de techniques de réduction nécessite très fréquemment des **modifications structurelles des bâtiments existants**, comme l'installation d'un laveur d'air. **L'utilisation d'additifs à incorporer aux effluents est une technique simple**, qui ne nécessite pas de formation préalable ni de maintenance. Cependant, elle n'est actuellement pas reconnue sur le plan réglementaire par manque de données sur l'efficacité des produits et donc est très peu utilisée en élevage. La Chambre d'agriculture de Bretagne, l'Ifip et l'Inrae travaillent actuellement sur le sujet afin de favoriser le déploiement de cette technique.

Solène Lagadec

solene.lagadec@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

15

Plus de 15 additifs sont en vente, d'où l'importance de mener des études, pour vous permettre de faire les bons choix.



LA QUALITÉ DE L'AIR

tinyurl.com/air-bati-porc



Les additifs sont soit sous forme de poudre soit sous forme liquide.

Pour mieux se préparer aux coups de chaleur

CLIMALÉA-TEST

Les pics de chaleur sont de plus en plus fréquents. En France, ils engendrent chaque année des pertes estimées à 6 millions d'euros en poulets de chair. L'outil Climaléa-test vous aide à mieux préparer cette période difficile.

Le coup de chaleur a un impact direct sur les volailles: diminution des performances — hausse de l'IC, chute du taux de ponte —, dégradation du bien-être et hausse de la mortalité. Il s'ensuit des pertes économiques et des difficultés de gestion pour les centres d'équarrissage. Sa gestion et son anticipation sont donc capitales. La Chambre d'agriculture de Bretagne et l'Itavi ont récemment développé l'outil Climaléa-test qui permet de faire le point sur votre exploitation et de vous aider à mieux affronter cette période stressante.

Climaléa-test, avec 20 questions réparties en 4 thèmes, permet de réaliser un point complet de votre atelier avicole: le bâtiment et son environnement (type de toiture, isolation, abords du poulailler), la ventilation et le refroidissement, les pratiques de maintenance des équipements (étalonnage des capteurs d'ambiance, vérification de la brume et des ventilateurs, maintien d'un stock de pièces détachées) et les pratiques mises en place durant le coup de chaleur (usage de réhydratants, adaptation de l'heure de distribution des repas, adaptation du cycle lumineux).

Vous pouvez effectuer le diagnostic en autonomie depuis votre ordinateur ou avec l'aide de votre conseiller pour identifier avec lui des points d'amélioration adaptés à votre élevage.

QUEL SERA VOTRE SCORE?

Une fois le questionnaire complété pour chaque bâtiment, un score est calculé permettant d'évaluer la sensibilité de l'atelier face aux coups de chaleur. En fonction de ce score, vous pouvez identifier quels sont vos forces, vos faiblesses et les leviers d'amélioration, que ce soit une simple pratique à mettre en œuvre ou une rénovation plus coûteuse.



Climaléa-test est disponible gratuitement en ligne [QR code] et concerne également les filières bovine, porcine, viticole, arboricole et les grandes cultures.

Stéphane Roffi

stephane.roffi@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

23 °C

C'est la température à partir de laquelle les poulets de chair peuvent commencer à subir un stress thermique.



J'AGIS!

tinyurl.com/ClimAleas-Test



Les pratiques à adopter en élevage bovin, avicole ou porcin ainsi qu'en arboriculture et en grandes cultures.

climatbat.chambres-agriculture



Hendrik Fegert et Myriam Lebrihi

CULTURES ET POULES PONDEUSES À SAINT-GRAVÉ, MORBIHAN

Installés depuis trois ans sur la Ferme de Bréhon, Hendrik et Myriam élèvent leurs poules dans des poulaillers mobiles et vendent en direct leurs œufs, farines et huiles.

« Nous nous sommes installés en 2021, après un tiers, sur cette ferme qui était en lait et, gros avantage, déjà en bio. Nous avons 66 ha, dont 55 ha en cultures variées : sarrasin, orge de brasserie (vendue), tournesol, colza, céréales (blé, triticale, seigle) en pur ou associées. Nos poules bénéficient d'un parcours arboré, avec trois poulaillers mobiles, et quelques vaches entretiennent nos parcelles en herbe.

VISER L'AUTONOMIE

Notre projet est de vendre en direct et d'être le plus autonomes possible. Nous avons

aussi créé une poussinière (races Isabrown et Noirsans), en vue d'être plus indépendants. Pour les cultures, l'objectif est de produire au maximum pour la ration des poules, et de valoriser les sous-produits : le tourteau de colza est vendu, le tourteau de tournesol est donné aux poules, le son va à nos vaches.

Nous avons progressivement investi dans une moissonneuse, un trieur à grilles Denis, un alvéolaire Marot et une remorque équipée pour sécher. Vu notre système, la diversification et la vente directe, c'est essentiel pour assurer la qualité du grain. On essaie

« Vendre
en direct
nos produits »

de diminuer les charges de mécanisation. L'entretien et les réparations sont réalisés par Hendrik, qui fait aussi certains équipements en autoconstruction.

UN SOUHAIT DE DIVERSIFIER

Depuis notre installation, le contexte a été compliqué avec la grippe aviaire et la météo. Il faut constamment s'adapter. Nous avons ainsi affiné la ration des poules, diversifié nos cultures et vendons nos farines et huiles. Cette année, la part de triticale diminue au profit d'associations de blés meuniers pour la protéine en mélange avec du pois. Et on va tester la féverole en pur pour ses avantages agronomiques et son débouché assuré vers des éleveurs de porcs.

Nous faisons quatre marchés par semaine, et nous vendons dans des épiceries, des magasins de proximité et chez quelques restaurateurs et boulangers. Cela demande de l'énergie de créer ses débouchés, se faire connaître et garder le contact avec ses clients. Nous aimerions vendre un peu à la ferme, d'ici un an si tout va bien. On commence à voir que nos efforts sont payants ! »

Propos recueillis par Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr



Aurélia Auclair

Hendrik et Myriam sur la ferme de Bréhon, de la graine à l'œuf.



LES 3 CONSEILS DE HENDRIK ET MYRIAM

- **Avoir une bonne trésorerie à l'installation ;**
- **Dans notre système avec des cultures variées et de la vente directe : avoir sa moissonneuse-batteuse, de bons trieurs, et entretenir le matériel soi-même ;**
- **Se remettre en question, se tenir informés, échanger pour mieux s'adapter et évoluer.**

Légumes



**JEAN-LUC MOULINET
ET EWENN MONNIER**
Saint-Malo (35)

Poursuite des récoltes de choux

« Les récoltes de choux se poursuivent, mais avec un retard de précocité. En ce début février, on récolte les créneaux prévus pour début janvier, un décalage dû à une météo pluvieuse et froide. Les préparatifs de la saison débutent avec la plantation des pommes de terre primeur et l'élevage des plants d'oignon. L'activité est un peu plus calme, ce qui nous laisse du temps pour l'entretien du matériel. Jean-Luc est présent pour donner un coup de main à la ferme. »

Nadège Le Garrec

nadege.legarrec@bretagne.chambagri.fr

Arboriculture



AURÉLIE RIO
DOMAINE DE KERIVAUT
Pluvigner (56)

Pleine récolte de la sève de bouleau

« Depuis la mi-février et jusqu'à la mi-mars, je récolte la sève brute de bouleau pour les détox printanières. Je prélève une dizaine d'arbres à l'aide de bidons alimentaires, que je change une à deux fois par jour. La sève est ensuite filtrée, mise en bouteille en verre, puis livrée localement aux revendeurs et aux particuliers. C'est une période intense, où la logistique est optimisée. En parallèle, je continue d'installer des nichoirs à mésanges et de tailler les arbres en hiver. »

Christèle Burel

christele.burel@bretagne.chambagri.fr

Cultures et poules pondeuses



HENDRIK FEGERT ET MYRIAM LEBRIHI
LA FERME DE BREHON
Saint-Gravé (56)

Cultures et poules pondeuses

« Les cultures d'hiver se maintiennent bien, notamment la féverole, malgré le cumul de pluies. Certaines parcelles en pente et bien exposées sont déjà ressuyées. Mes couverts sont bien développés et protègent efficacement le sol. Sur une parcelle, un collègue a fait pâturer ses moutons. Chacun y trouve son intérêt : lui nourrit ses animaux, et moi, j'obtiens une destruction mécanique. Dès que les conditions le permettront, je sèmerai le seigle et le blé de printemps sur 10 ha. »

Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr

Bovin lait et cultures



CÉDRIC VIOLANT
Plourin (29)

Le tarissement des vaches

« Le tarissement des vaches a commencé en février avec des vêlages début mars. Ceux-ci s'échelonnent jusqu'en octobre. La production baisse temporairement, avec 17 kg de lait par vache contre 20 kg en moyenne. Les fourrages de l'an dernier manquent légèrement de valeur en énergie et en azote. Les génisses sont en bâtiment, sauf les pleines. Un passage de herse étrille a été réalisé à 8 km/h sur l'orge-pois. Le rouleau a été utilisé sur les cultures carencées en manganèse. »

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Porcs biologiques



CAMILLE BASTARD
Trémel (22)

Sanitaire et ambiance...

« Depuis mon installation, notamment en hiver, j'attache une grande importance à la maîtrise du sanitaire et de l'ambiance des bâtiments. Pour préserver la santé de mes animaux, j'opte pour un niveau de vaccination élevé. J'assure aussi le renouvellement de l'air en fonction de l'âge et de la fragilité de mes cochons. L'objectif est de maintenir une température de confort idéale, malgré des bâtiments tous équipés d'une courette extérieure. En cette saison, je passe beaucoup de temps à pailler. »

Nicolas Kolytcheff

nicolas.kolytcheff@bretagne.chambagri.fr

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Je **passe**
ma ferme en BIO et
je **conforte**
mon projet

**Vous faites
quoi pour moi ?**

Avancez sereinement dans votre projet BIO,
avec nos conseillers experts




**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE

  [YouTube /ChambagriBzh](https://www.youtube.com/channel/UCbambagriBzh)

bretagne.chambres-agriculture.fr / formation-agriculteurs.com

Sur quatre territoires – Montfort, Brocéliande, Liffré et Bretagne romantique – l'agriculture produit plus d'énergie renouvelable qu'elle n'en consomme.



Pour chaque intercommunalité bretonne (EPCI)

LE « PROFIL ÉNERGIE CLIMAT » DE VOTRE TERRITOIRE ACTUALISÉ !

Sur chaque territoire breton, la nouvelle édition des « profils énergie climat » propose une synthèse d'indicateurs mettant en lumière la contribution agricole aux transitions énergétiques et climatiques.

Les profils énergie climat valorisent l'implication locale des agriculteurs dans différents programmes incitatifs, concernant l'énergie ou le climat. Chaque profil synthétise les données existantes autour d'une dizaine d'indicateurs, actualisés pour l'année 2023 ou avec les données les plus récentes disponibles. Un profil de la région Bretagne permet de mettre en perspective les résultats de chaque territoire.

APPRÉHENDER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le suivi d'indicateurs agroclimatiques (historiques et modélisés) permet aujourd'hui de mieux appréhender les enjeux de l'adaptation au changement climatique des

différentes productions agricoles. Chaque profil met ainsi en valeur l'évolution dans le temps de deux indicateurs concernant les productions principales de chaque territoire, en fonction des projections climatiques locales. Ils rendent ainsi plus concrets les conséquences des évolutions attendues et permettent une meilleure anticipation. L'ensemble de ces indicateurs est par ailleurs disponible dans la base de données Agriclim.

RECENSER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

Les agriculteurs contribuent aujourd'hui à produire différentes énergies renouvelables, sans qu'il soit toujours aisé d'en connaître le détail sur son propre territoire. Les profils énergie-climat permettent cet inventaire.

Pour cette version, une analyse fine des installations photovoltaïques recensées par Enedis a notamment permis d'estimer plus précisément la part des projets portés par les agriculteurs. La comparaison avec les chiffres 2020 de consommation de l'énergie du secteur agricole de chaque

territoire permet de mesurer la part d'autosuffisance énergétique locale du secteur.

Hervé Gorius

herve.gorius@bretagne.chambagri.fr

Ce travail est le fruit d'une collaboration technique avec plusieurs organismes partenaires de la Chambre d'agriculture de Bretagne : OEB, Aile, GIE Elevages Bretagne, Idele, Ifip.



EN SAVOIR PLUS

- Les profils énergie climat de chaque territoire breton sur agriculture-collectivites.bzh

tinyurl.com/profils-climat

- Agriclim, synthèse des indicateurs agroclimatiques sur bretagne.chambres-agriculture.fr

tinyurl.com/agriclim

Réduction de la pollution et des émissions

LA NOUVELLE DIRECTIVE EUROPÉENNE IED 2.0

Il a fallu un peu plus d'un an pour négocier entre les 27 pays de l'Union européenne les nouvelles règles communes d'exploitation.

La directive IED 2.0 élargit son champ et confirme la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles (MTD) devant être complétées par l'adoption de règles communes d'exploitation.

Adoptée en 2024, la directive IED 2.0 fait suite aux textes de 1996 et 2010. Elle vise la prévention et la réduction intégrée de la pollution et des émissions. Le cycle de négociations entre dans une phase plus technique.

DES SEUILS D'INTÉGRATION RÉVISÉS

Point central de la négociation et après le statu quo de 2010, il a été souhaité de faire évoluer les seuils d'intégration des élevages. Le raisonnement actuel en emplacements d'animaux — 750 truies ou 2000 porcs ou 40000 volailles — évoluera en emplacements d'unités de cheptels (UC). Ces UC seront basées sur des équivalences, permettant des cumuls entre catégories avec un seuil fixé en UC à 350 pour les porcs, 280 pour les poules, 300 pour les autres volailles et 380 en cas d'élevage mixte porcs-volailles. Dès 110 truies naisseurs-engraisseurs ou 21500 poules pondeuses ou 1300 m² VC « multi-espèces », les exploitations pourraient être concernées, conduisant au minimum à en doubler le nombre. Une

LE CHIFFRE

Plus de

3 000

exploitations concernées
à terme en Bretagne

nouvelle fois les élevages bovins ont été écartés, avec toutefois l'obligation pour la commission de produire un rapport au Parlement fin 2026 afin de réexaminer la situation.

L'ÉLEVAGE POINTÉ

L'introduction d'un chapitre spécifique à l'élevage doit aboutir à l'établissement de règles communes d'exploitation à l'échelon européen. Une négociation est engagée à l'échelle des 27 pays de l'Union européenne pour définir mi 2026 un règlement d'exécution qui renforcera les valeurs limites d'émissions et de performance environnementale. Il s'appuiera sur la mise à jour des MTD, mais aussi des thématiques à traiter :

consommations de ressources, émissions (N, P, NH₃, GES, poussières, odeurs...), effets sur la santé. La Directive permet le déploiement de procédures d'encadrement simplifiées en autorisant le recours à la notion d'enregistrement.

Au-delà de la négociation qui s'avère intense en 2025, chaque État membre se devra de transcrire ces dispositions en droit national. On peut s'interroger si dès fin 2026, toute création ou extension supérieure aux seuils devra s'y conformer ? La mise aux normes de l'existant bénéficiera de délais compris entre 2030 et 2032 selon la taille.

Jean-Paul Hamon

jean-paul.hamon@bretagne.chambagri.fr
06 73 37 43 18

VOS CONTACTS

- 22 : Élodie Le Priol,
06 33 35 29 24 ;
- 29 : Anthony Charbonnier,
06 08 93 36 59 ;
- 35 et 56 : Anne Courtois,
06 16 64 76 06.

En ajustant l'usage à chaque prairie

ILS S'ADAPTENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec 75 vaches laitières sur 83 ha groupés, tout en herbe, **Erwan Cutullic, Lucie Winckler et Gwenolé Le Bec** valorisent 75 % de la ration sous forme d'herbe pâturée. Erwan décrit deux leviers pour faire face au changement climatique :

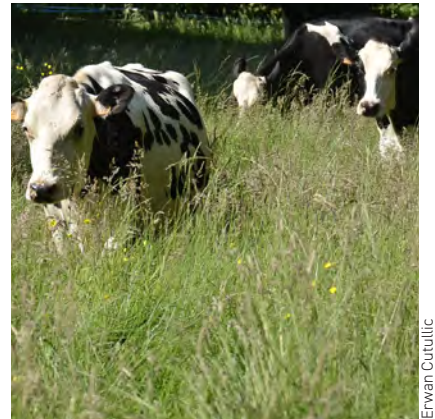
- **Faire vieillir les prairies.** « Dans les mélanges, nous utilisons du trèfle violet, de la fétuque élevée ou du plantain qui sont des espèces résistantes à la sécheresse ou capables de bien repartir en fin de saison. Je laisse aussi grainer les parcelles et je privilégie les fauches sur les parcelles à sol profond pour ne pas les épuiser. »
- **Adapter l'usage à la parcelle et aux animaux.** « En cas de printemps ou d'été sec, nous faisons pâturer les zones humides par les vaches en lactation, en acceptant une baisse

de lait l'été. Sinon ce sont les vaches taries qui valorisent, à partir de juillet, les 5 t MS/ha accumulés. Nous dédions les prairies portantes au pâturage hivernal : à cette période le stock sur pied est souvent de meilleure qualité que le stock sur pied estival et que le foin. »

Cette gestion du pâturage est rendue possible grâce à la connaissance approfondie des parcelles et des sols de leur exploitation. Les mesures bimensuelles des hauteurs d'herbe, associées à l'expérience, permettent de mieux faire face aux aléas climatiques.

Denis Follet

denis.follet@bretagne.chambagri.fr



Erwan Cutullic



EN VIDÉO

Témoignage d'Erwan Cutullic

tinyurl.com/rdv-inrae2023

Groupe 30 000 Rés'agri Questembert (Morbihan)

C'EST PARTI POUR LA RÉDUCTION DES INTRANTS

Le groupe 30000 du secteur de Questembert, validé en septembre 2024, est déjà dynamique! Après un an d'émergence, les 14 agriculteurs s'approprient ce dispositif qui aide à réduire l'usage des produits phytosanitaires. L'objectif est de progresser ensemble, de se confronter sur les techniques, de se conforter dans ses décisions.

ON AVANCE ENSEMBLE

Nous avons fait des formations sur la pulvérisation efficace et le désherbage mécanique du maïs. La réflexion en amont sur les leviers (rotation avec prairie, semis tardif et soigné) et sur le choix des parcelles a été essentielle : certains ont passé le cap et testé du binage, du

hersage. Il y a aussi eu des déceptions : des parcelles sont restées en chimique vu la météo. La réunion de septembre [photo] a permis de visiter une parcelle désherbée en tout mécanique au sein du groupe. Chacun a pu discuter sur ses tolérances au salissement, ce qu'il accepte ou non. Des échanges riches!

Le rendez-vous suivant portait sur l'interprétation des analyses de terre : beaucoup de prise de recul et des pistes pour réduire certains apports ou corriger des situations. Prochaine rencontre sur les marges cultures pour déceler les points de vigilance et améliorations possibles.

Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Visite d'un maïs désherbé mécaniquement.



SUR LE WEB

collectifs-agroecologie.fr

VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des femmes et des hommes,
techniciens, conseillers,
chargés de mission, en agronomie,
élevage, entreprise, territoire...
et aussi des fonctions ressources

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



Déclaration PAC 2025

à partir de 155 € HT

L'expertise de votre conseiller PAC, pour optimiser et sécuriser vos aides...



Demandez un conseil individuel
réalisé par un conseiller spécialisé



Bénéficiez de nos avantages :

- **Sérénité** pour la réalisation d'un dossier aux impacts financiers importants
- Gain de **temps**
- Un **prix** avantageux
- Un service de **qualité, indépendant et sécurisé**

Prise de RDV en ligne : bretagne.chambres-agriculture.fr
ou au 06 71 92 03 14

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Laurence Albert
Animatrice Ecophyto
laurence.albert@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Justine Aubril
Conseillère entreprise
et installation 35
justine.aubril@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Pierre Bescou
Conseiller et chargé d'études
production laitière
pierre.bescou@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Clarisse Boisselier
Conseillère spécialisée
en Agriculture Biologique
clarisse.boisselier@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Magali Broustal
Juriste
magali.broustal@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Pierre Fily
Conseiller énergie
photovoltaïque
pierre.fily@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Daniel Flohic
Conseiller spécialisé
en production laitière
daniel.flohic@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Denis Follet
Chargé d'études et de conseil,
systèmes laitiers
denis.follet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Hervé Gorius
Chargé d'études énergie-
climat et méthanisation
herve.gorius@
bretagne.chambagri.fr

Dossier
et page
31



Claudie Guyomarc'h
Station expérimentale
de Crécom
claudie.guyomarch@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Jean-Paul Hamon
Chargé de mission
Réglementation et
Directives nitrates
jean-paul.hamon@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Arnaud Haye
Chargé de mission
économie-emploi
arnaud.haye@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Agnès Jouin
Conseillère entreprise,
animatrice Agri Médiation
agnes.jouin@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Sébastien L'Hermite
Conseiller agronomie
et bassins versants
sebastien.lhermite@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Solène Lagadec
Chargée d'études
environnement porc
solene.lagadec@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Régis Le Carluer
Équipe énergie-
climat-agroforesteries
regis.lecarluer@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Samuel Le Port
Conseiller forêt - bocage
et bois énergie
samuel.leport@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Maïna Le Roch
Conseillère méthanisation
maina.leroch@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Caroline Lunven
Chargée d'animation
territoire du Faouët
caroline.lunven
@bretagne.chambagri.fr

page
5



Hugo Papaiconomou
Conseiller relations
humaines
hugo.papaiconomou@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Stéphanie Ramboasolo
Équipe conseil stratégique
entreprises en difficultés
stephanie.ramboasolo@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Stéphane Roffi
Chargé d'études et conseils
en production avicole
stephane.roffi@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Élodie Tranvoiz
Chargée d'études alimentation
environnement lait
elodie.tranvoiz@
bretagne.chambagri.fr

page
22

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 18 AVRIL pour le prochain numéro du mag !

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Le numérique pour tous

Pour mieux gérer la transition numérique, des formations et ateliers collectifs sont proposés pour être plus autonome dans la gestion des informations et des données sur ordinateur ou smartphone.

UNE OFFRE DE 5 FORMATIONS

- S'initier à l'informatique et à l'internet
- Utiliser internet avec facilité pour sa messagerie et ses recherches
- Organiser son bureau pour plus d'efficacité au quotidien
- Utiliser un smartphone (ou une tablette) pour piloter une exploitation
- Maîtriser la sauvegarde et le stockage des données de son exploitation



Prise en charge
partielle VIVEA
sous conditions
d'éligibilité



Horaires
adaptés



Près de
chez vous

DES ATELIERS COLLECTIFS

Dématérialisation, connectivité, bureautique, coffre-fort numérique, identité numérique, cyber sécurité...



Atelier
collectif



Tarif attractif
50 €/atelier



2h



Près de
chez vous

“ Inscrivez-vous !

• CÔTES D'ARMOR : Carole GRINGOIRE
07 88 05 88 53
carole.gringoire@bretagne.chambagri.fr

• FINISTERE : Anne DUPONT
06 58 12 43 00
anne.dupont@bretagne.chambagri.fr

• ILLE et VILAINE : Aurore BLAIRE
06 43 38 50 66
aurore.blaire@bretagne.chambagri.fr

• MORBIHAN : Sophie BEAUSIRE
06 30 99 93 31
sophie.beausire@bretagne.chambagri.fr

formation-agriculteurs.com


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE